

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE TRIENT  
DU 13 JUIN 2022**

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 30 personnes y compris le conseil municipal. 11 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 19h32 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun.

**1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 07 juin 2021**

Le PV de l'assemblée du 07 juin 2021 a été publié sur le site au moment de la convocation.

Personne n'en demande la lecture

Il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

**2. Présentation des comptes de l'exercice 2021**

Les comptes de la Commune, ainsi que le message adressé à l'assemblée primaire, ont été publiés sur le site internet de la Commune dès la convocation dans les délais légaux. Ils sont commentés par le secrétaire.

Le résumé du message est repris ci-dessous.

Le compte de fonctionnement affiche un total de charges de Fr. 9'015'275.16

Avec le versement des concessions CFF et le prélèvement dans le fonds communal pour les amortissements complémentaires, les revenus se montent à Fr. 11'528'361.94 ce qui laisse une marge d'autofinancement de Fr. 2'513'086.78.

Après déductions des amortissements ordinaires de Fr. 316'177.05 et complémentaires de Fr. 2'120'253.15, l'excédent de revenus se monte à Fr. 76'656.58.

Les investissements nets se montent à Fr. 269'133.20.

L'exercice 2021 est marqué par plusieurs points forts, à savoir :

- Le versement en fin d'année de Fr. 5'796'000.- de la part des concessions CFF.
- Le recours accepté par le Canton des communes contre l'obligation de verser la part des 60 % de l'impôt spécial pour l'année 2010. Ce qui fait que le risque pris par le conseil communal de ne pas provisionner ce montant pour cette année-là a été payant.
- Les amortissements complémentaires de Fr. 2'120'253.- réalisés en 2021 avant le passage au nouveau plan comptable MCH2. Cet amortissement complémentaire a principalement été effectué afin de faire baisser la charge de fonctionnement sur les exercices futur.
- Le prélèvement de Fr. 585'000.- pour le ménage communal.
- Les transferts de Fr. 50'000.- pour le fonds du tourisme et de Fr. 94'500.- dans le fonds agriculture.
- La vente du réseau électrique à la Seic d'un montant de Fr. 550'000.- avec la comptabilisation du bénéfice de cette vente de Fr. 399'475.- dans un fonds « énergie renouvelable ».

- L'augmentation du poste des redevances hydrauliques des CFF suite à l'augmentation des tarifs selon la loi sur les forces hydrauliques.

Un schéma sur l'évolution du fonds communal à moyen et long terme est présenté et commenté. Au moyen de ce graphique, il est montré comment ce fonds est influencé par le projet du Glacier et détermine quelque peu le niveau du train de vie acceptable pour le futur.

### 3. Rapport de l'organe de révision

M. Benoit Bender, réviseur agréé de la fiduciaire Bender, donne lecture complète du rapport de vérification et dans le cadre de l'audit, relève que

- ✚ L'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- ✚ Le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- ✚ Que la Commune n'a pas d'endettement net au 31.12.2021 ;
- ✚ Que la Commune municipale est en mesure de faire face à ses engagements ;
- ✚ Que l'entretien avec le conseil communal a eu lieu.

Il propose en conclusion d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

### 4. Approbation des comptes de l'exercice 2021

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

### 5. Rapport des commissions

Comme le veut la tradition, chaque conseiller présente ses dicastères et quelques thèmes ou travaux qui sont en cours de réalisation.

Patricia Bruchez

- Les mines de fer de Trient ; nom d'appellation d'origine au lieu des mines de fer des Tseppes avec 2 ½ journées d'information qui auront lieu début juillet 2022.
- Le parc régional avec la présentation (orale) des nouveaux collaborateurs engagés, les 2 séances d'information qui ont été organisées à Finhaut et Evionnaz.  
Des remerciements sont transmis à Christophe Huguenin pour la représentation de Trient à Berne le 20 mai 2022 à l'occasion de la journée des Parcs et à Mme Agnès Maget et Frédéric Hamelin pour représenter Trient dans des commissions.
- Les diverses animations organisées par la SD ce printemps, notamment les représentations de Gérard Métroz, Daniel Juillerat et Magic Men.  
La rando gourmande du 21 mai, en collaboration avec le Parc Régional a été un succès.  
Le 2 août prochain, aura lieu en collaboration avec l'association Orgues, musiques et cimes la nuit du film avec entre autres le film « Elisabeth » tourné dans la région du Col de Balme.
- Pour Suisse bouge, Trient a comptabilisé 33'114 minutes et a terminé à la 57<sup>ème</sup> place des communes de moins de 2000 habitants et 1<sup>ère</sup> commune valaisanne.

### Romaine Gay-Crosier

- Bâtiments du « Glacier » avec l'avancement du projet et le calendrier.
  - Suite à la présentation au conseil du rapport de la commission, une séance d'information sera organisée au début septembre.
- Ecole avec le succès attendu pour la prochaine année scolaire et ses 21 élèves.

### Olivier Couach

- Les cours d'eau avec la suite de la mise en conformité de la gravière et places en aval du Bosson du Nant.
- Le calendrier du plan d'aménagement du Trient suite à l'acceptation du projet par le conseil d'Etat et la réévaluation de la limite ERE (espaces réservés aux eaux)
- La fin du projet de sécurisation du Trient qui a débuté en novembre 2019 pour se terminer ce mois de juin 2022
- Les dangers naturels avec notamment l'évènement du 8 avril 2022 : chute de bloc de 5m3 retenu par la digue.
  
- Les travaux publics avec la bonne collaboration avec les entreprises du chantier de sécurisation, l'engagement pour la période estivale de M. Lépicié et l'efficacité, le dynamisme et la disponibilité de toute l'équipe communale.

### Paul Gay-Crosier

- Le service des eaux avec la rénovation du réservoir de la Forclaz
- Le service de la voirie avec la mise en place du service Gastro vert Pro et Private pour les déchets alimentaires.  
En tant que citoyen, M. Christian Goumand présente la récolte effectuée sur la route des Jours entre septembre 21 et juin 22, à savoir 59 canettes de la boisson « Redbull », ce qui est proprement inadmissible.
- La step avec l'intention de diminuer les eaux claires qui y arrivent. MM Alexandre Cappi et Christophe Huguenin rendent attentif à l'installation éventuelle de bacs de décantation afin d'éviter que des polluants type déchets de caoutchouc ne parviennent dans les ruisseaux.
- Le service électrique avec le changement de la facturation par la Seic et la demande d'acomptes.
- Les chemins pédestres avec la mise en eau du bisse le 1<sup>er</sup> juin par les 3 gardiens qui sont : MM. Christophe Huguenin, Michel Tissières et Frédéric Hamelin. Des remerciement et félicitation leur sont transmis.  
A noter que M. Crettenand Simon a décidé de passer la main.  
Le chemin des Tseppes est fermé provisoirement.
  
- L'UTMB avec la présentation des dates de la manifestation, à savoir du 25 au 28.08.2022
- L'information de la soirée « La nuit est belle » du vendredi 23 septembre 2022

### Bertrand Savioz

- Les redevances CFF avec la décision du TF de ne pas verser l'impôt spécial pour l'année 2010
- Le tourisme avec :
  - o Le déplacement de l'offre des VTT électriques à la Grande Ourse,

- La mise en service de la navette Col de la Forclaz – Châtelard du 15 juillet au 30 août
- La montée « Verticale des Tseppes » et l'établissement d'un chronométrage de référence par le compétiteur Pierre Mettan, athlète ambassadeur de la Vallée du Trient au moyen de l'application Strava.
- Divers remerciements sont transmis à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de la fête patronale de Trient.
- Les évènements à venir avec notamment le théâtre des enfants et la fête nationale du 31 juillet « Trient'août ».
- La LAT et la publication des zones réservées :
  - Quatre oppositions sont parvenues au conseil communal
  - Une séance de conciliation sera organisée courant juillet.
- L'environnement : suite aux spectacles des enfants des écoles sur le thème de l'environnement, le conseil communal a eu la visite de Mme Maget Agnès en demandant que la commune fasse quelques efforts sur certains points et notamment sur la consommation d'eau.
  - De l'eau du robinet est ainsi servie aux divers intervenants de cette séance.

## 6. Divers

Monsieur Monnet demande si, au vu de la situation internationale, l'abri PC est prêt à servir.

- Un contrôle a eu lieu par la PC et le rapport doit encore être fourni.
- Selon la situation, une information sera transmise à la population.

Monsieur Alexandre Cappi informe que les lampadaires ne fonctionnent pas dans la zone du Betty.

- Suite sera donnée rapidement.

La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 21h16, remercie les conseillers et les employés communaux pour leur travail.

Le verre de l'amitié est offert à la Grande Ourse.

Le Président :

B. Savioz

Le Secrétaire :

C. Goumand